

L'HARMONIE SYLLABIQUE EN JULA

par Bakary COULIBALY

1. INTRODUCTION

La notion d'harmonie syllabique en jula se situe dans le cadre du mot phonologique. Elle ne peut se comprendre que dans ce cadre. En effet si on n'admet pas la théorie phonologique défendue par BONVINI et PRIETO, on ne peut pas comprendre pourquoi la langue fait prendre à chaque mot un moule particulier et pourquoi le mot n'est pas une simple combinaison de syllabes mais une combinaison régie par des règles très précises et très contraignantes.

C'est à cette combinaison et à son résultat que nous donnons le nom d'harmonie syllabique.

L'harmonie syllabique donne au mot une structure dichotomique. Il en résulte un véritable binôme dont les éléments constitutifs sont à la fois distincts et solidaires. Dans le mot un équilibre s'établit entre ces éléments qui peuvent être identiques ou diamétralement opposés. On obtient ainsi, tantôt un équilibre des mêmes, tantôt un équilibre des contraires.

2. INSTRUMENTS DE L'HARMONIE SYLLABIQUE

Quatre instruments contribuent à la réalisation de l'harmonie syllabique. Ce sont :

- L'harmonie vocalique
- L'harmonie consonantique

- La synharmonie
- L'harmonie tonale.

2.1. L'harmonie vocalique

En jula, il est remarquable qu'une voyelle donnée se combine de préférence avec elle-même. Les cas d'homophonie, c'est-à-dire de suites homogènes, sont si nombreux et si fréquents qu'ils peuvent être considérés comme la forme idéale de l'harmonie vocalique. Une autre forme est celle que l'on rencontre dans les diphtongues qui n'admettent que des suites croissantes formées de voyelles dont le mode articuloire est le même (toutes arrondies ou toutes étirées).

Dans les mots où ni le premier type d'harmonie, ni le second ne sont respectés, l'harmonie syllabique est assurée par d'autres moyens.

2.2. L'harmonie consonantique

Lorsqu'on fait la distinction entre consonnes fortes (traits pertinents intacts, apparition exclusive à l'initiale, possibilité de renforcement) et consonnes douces (susceptibles de subir le phénomène de la lénition, apparition exclusive à l'intervocalique, renforcement impossible) l'harmonie consonantique du jula peut se formuler de la manière suivante :

- 1°) toute forte spécifique est compatible avec toute consonne douce spécifique.
- 2°) toute consonne douce spécifique est incompatible avec toute autre consonne de même nature.

3°) toute consonne douce est compatible avec toute autre consonne de même nature.

4°) toute consonne douce est compatible avec elle-même, à l'exception de la vibrante r.

5°) la nasale syllabique est compatible avec toute consonne forte spécifique et incompatible avec toute consonne douce spécifique.

2.3. Tendance à la synharmonie

L'harmonie vocalique et l'harmonie consonantique sont parfois complémentaires. C'est ainsi que les voyelles arrondies ont tendance à se combiner avec les labiales tandis que les voyelles écartées ont tendance de leur côté à se combiner avec toutes les autres consonnes.

Ce phénomène de synharmonie qui n'est qu'une tendance dans la langue, devient dans les emprunts, une véritable loi de phonétique combinatoire - ce qui montre son extrême importance. Cette loi s'exprime de la manière suivante.

"Chaque fois que le jula emprunte à une langue quelconque (le français par exemple) un mot contenant une consonne finale sans appui vocalique, il suffixe à la consonne une voyelle épithétique qui est u lorsque la consonne est une labiale et i lorsqu'il s'agit de toute autre consonne".

Exemples

robe -----> [ɔʀɔbɔ]

lame ----- [lá:mɔ]

chemise -----> [símísi]
 cravache -----> [kařáwasi]
 tomate -----> [támàti]

2.4. Harmonie tonale

Les tons se combinent dans le cadre du mot phonologique, selon une distribution qui utilise une grande partie des possibilités théoriquement permises par le système. Il est toutefois des séquences qui ne se manifestent pas en raison des contraintes de l'harmonie tonale. On peut dire que cette harmonie obéit aux grandes règles suivantes :

1°) tout tonème est compatible avec lui-même

Dans la langue les cas d'isotonie sont très très nombreux.

2°) lorsque tonèmes bas et tonèmes hauts se combinent, leur succession obéit à une règle dite "règle de succession des tons".

Nous pouvons la formuler de la manière suivante : "dans la très grande majorité des mots du jula les tons bas précèdent les tons hauts, lesquels précèdent à leur tour, éventuellement, le ton modulé".

Cette règle est remarquablement respectée dans tous les substantifs (définis ou indéfinis) ainsi que dans les verbo-adjectivaux.

Un relevé de notre corpus montre que sur 2568 mots, 77 seulement n'obéissent pas à la règle, ce qui fait un total de 0,33 %

Il s'agit donc d'une minorité de mots qui apparaissent comme des exceptions à une règle générale.

Ces exceptions nous paraissent s'expliquer de diverses manières (spécificité, articulation, intégration dans l'unité rythmique, etc...) et n'infirmant donc pas la règle générale.

3°) En constatant que les schèmes des radicaux sont tous isotones et que ceux des constituants (au sens houissien du mot) sont à la fois hétérotones et ascendants, on émet, sous forme d'hypothèse, une troisième règle que nous formulons de la manière suivante :

"Selon toute apparence, les schèmes tonaux sont isotones dans leur statique et ascendants dans leur dynamique".

3. MECANISME DE L'HARMONIE SYLLABIQUE

Pour sa réalisation l'harmonie syllabique fait appel à un, à deux, à trois ou même à l'ensemble des instruments que nous venons de décrire. Le mécanisme consiste à diviser le mot en deux en adoptant comme centre de chaque partie chacun des deux phonèmes les plus stables du mot: le premier, presque toujours une consonne et le dernier, toujours une voyelle. Si dans la description de la syllabe on peut parler de la centralité d'une voyelle par rapport aux autres phonèmes de l'unité phonologique, ici on est obligé de parler d'une double centralité.

Nous comparons volontiers le mot phonologique à un accordéon dont les phonèmes extrêmes seraient les manches et les phonèmes intermédiaires les soufflets. Sous la pression des manches solides et inamovibles, les soufflets se rétrécissent et finissent par s'amuir. Il ne reste plus que les manches. Cela explique la chute de phonèmes intérieurs qui, dans le mot, peuvent paradoxalement être considérés comme "périphériques". En réalité le phénomène est fondamentalement le même que dans les langues qui ont un seul phonème central. Si ce phonème est le premier du mot, on comprend que ceux qui le suivent soient périphériques. S'il est le dernier du même mot on comprend que ceux qui le précèdent soient également périphériques. Or ici, les deux conditions sont réunies puisque les deux phonèmes les plus stables (on vient de le dire) sont le premier et le dernier du mot : notons tout de suite que la chute n'est pas systématique. Ce qui compte, c'est de donner au mot une parfaite structure dichotomique. Lorsque les phonèmes internes ne gênent pas la mise en place de cette structure, ils sont maintenus. On s'en débarrasse dans le cas contraire.

Passons en revue quelques exemples.

3.1. Cas des trisyllabes

Plusieurs cas se présentent.

3.1.1. Suites vocaliques homogènes

La règle générale est l'isotonie.

L'harmonie syllabique s'établit entre la dernière et les deux premières syllabes. Il en résulte que la consonne de cette dernière est réalisée avec une énergie articulatoire certes moins grande qu'à l'initiale, mais beaucoup plus importante qu'elle ne devrait l'être à l'intervocalique. Quand cette consonne se trouve être une vélaire, elle se réalise sous sa forme la plus forte à savoir une occlusive vélaire sourde.

Exemples

dàràkâ → [dàrà-kâ] = "petit déjeuner"

súrúkû → [súrú-kû] = "souder, déboucher"

mùrúkû → [mùrú-kû] = "estropier"

C'est dans un contexte de ce genre que l'on explique que bágará : "travail" soit devenu bá:rá.

En effet que s'est-il passé ? Dans ce mot l'harmonie syllabique doit s'établir entre les deux syllabes ba et ra. Il appartient à l'une des deux syllabes de s'adjoindre ga. Or ga est une syllabe plus "forte" que ba et plus "forte" que ra. C'est elle qui devrait s'adjoindre l'une des deux autres et non le contraire. Il s'agit donc d'une syllabe gênante dont la langue amuit la consonne. L'équilibre final s'établit sans effort entre la première syllabe dont la voyelle s'est allongée et la dernière syllabe. La même analyse permet

de comprendre que tagara = "parti" devient ta:ra.

3.1.2. Suites vocaliques décroissantes

La règle générale est l'hétérotonie.

Les voyelles de grande ouverture portent des tonèmes bas et les autres des tonèmes hauts. L'équilibre s'établit entre syllabes portant le même type de tons.

Exemples

Jàtígf → [jà-tígf] = "hôte"

hàrànú → [hàrà-nú] = "interdit"

Jàbíbf → [jà-bíbf] = "ananas"

3.2. Cas des dissyllabes

Dans le cas des dissyllabes, l'équilibre s'établit sans problème entre les deux syllabes du mot et ce, quel que soit sa structure vocalique. On note cependant que dans les items isotones, il y a une nette tendance à réaliser la seconde syllabe avec un ton plus haut que celui de la première.

Exemples

tígc se dit souvent [tígc] = "couper"

màgà se dit souvent [màgá] = "toucher"

dèmbè se dit souvent [dèmbé] = "aider"

3.3. Cas des monosyllabes

On observe deux comportements dans les monosyllabes :

1°) ou bien ils se combinent avec un autre item et l'on retrouve les mêmes lois que précédemment.

2°) ou bien, ils apparaissent à l'état isolé et manifestent dans ce cas une tendance à l'allongement de leur voyelle et à la mise en évidence d'une nette dichotomie.

Il est facile de remarquer qu'il n'existe pas de nom propre monosyllabique à voyelle phonétiquement brève. ma, ta, fa, etc... qui sont des noms propres de personnes se réalisent toujours avec un voyelle phonétiquement longue.

La même remarque peut se faire à propos des substantifs et des verbo-nominaux monosyllabiques :

a) lorsque les substantifs sont définis, ils portent nécessairement un schème tonal, ce qui entraîne un très net allongement de leur voyelle.

b) quand ils sont indéfinis, ils n'apparaissent jamais isolés. Ils se combinent avec le segment suivant et contribuent à la formation d'une unité rythmique.

c) le traitement des verbo-nominaux monosyllabiques est le même que celui des substantifs et des noms propres.

En effet, à l'état isolé ou en fin d'énoncé, leur voyelle s'allonge et se manifeste alors une nette tendance à la dichotomie.

4. HYPOTHESE DE RECHERCHE

Nous pensons que ce qui vient d'être dit peut se traduire en termes mathématiques. Il nous paraît en effet que si les consonnes, les voyelles et les tons de chacun des deux éléments du mot étaient représentés par des chiffres (positifs ou négatifs) et que le tout était mis dans une matrice de type 3/2 (deux vecteurs et trois chiffres) on pourrait établir un rapport constant entre la somme des chiffres des deux vecteurs.

Dans les cas les plus courants, il y aurait purement et simplement une égalité entre les deux sommes (qui pourraient être, soit de même signe, soit de signes contraires).

Quelques exemples indicatifs.

1°) Pourquoi, en dépit de son apparition à l'inter-vocalique, k ne se sonorise pas dans les exemples donnés sous 3-1-1 ?
C'est parce que la syllabe contenant ce phonème est seule à devoir établir l'équilibre avec les deux syllabes précédentes. Il a besoin, pour cela, de sa valeur maximale. S'il se sonorisait, il perdrait des points et l'équilibre deviendrait impossible à établir.

2°) Pourquoi dans taga g se spirantise volontiers ?
C'est parce que, dans ce dissyllabe, g établit son équilibre avec t qui, malgré sa sourdité est plutôt douce que forte.

3°) Pourquoi dans dogotoro nous enregistrons une spirantisation de g ?

C'est parce que les éléments constitutifs de dogo doivent avoir la même valeur que ceux de toro. Cela s'obtient à la fois, par la diminution de la valeur de g et par l'utilisation de tons bas sur les deux premières syllabes, les deux dernières portant des tons hauts.

Comment déterminer la valeur de ces unités ?

Pour les consonnes, on pourrait établir un tableau inspiré de celui d'Otto Jespersen. Les occlusives auraient des valeurs plus fortes que celles des fricatives, les sourdes, plus les sonores et les fricatives plus que les spirantes.

De plus, il faudrait tenir compte du contexte d'apparition du phonème (initiale, intervocalique et finale) pour lui attribuer une valeur définitive. Tout nous paraît en effet se passer comme en musique : dans certains contextes on renforce ; dans d'autres on adoucit le phonème.

Pour les voyelles on pourrait prendre comme critère le degré d'aperture, la position des lèvres et l'intervention de la luette.

Les voyelles de grande aperture auraient une valeur plus forte que celles de petite aperture ; les voyelles écartées seraient supérieures aux voyelles arrondies et les voyelles nasales prendraient le devant sur les voyelles orales.

Pour les tons on devrait attribuer des valeurs positives aux tons hauts et des valeurs négatives aux tons bas. On n'oubliera pas que deux tons de même registre mais qui se suivent n'ont jamais exactement la même valeur.

Toutes ces valeurs devraient se déterminer en laboratoire, en travaillant sur un corpus représentatif. Il est impossible de les déterminer au pied levé.

5. C O N C L U S I O N

L'harmonie syllabique est, en jula un phénomène très important puisqu'il se retrouve sous des formes diverses au niveau de toutes les unités phonologiques supérieures au phonème (syllabe, mot et unité rythmique).

- Il permet d'expliquer les chutes de phonèmes, notamment consonantiques, à l'intérieur du mot.

- Il permet d'établir que la forme canonique du mot, en jula, est le dissyllabe, ce qui est confirmé par les statistiques.

- Il est quantifiable puisque (nous le disons plus haut) une recherche poussée devrait permettre de trouver à notre avis, un rapport mathématique entre les deux éléments constitutifs du mot phonologique.

Cet article n'a donné sur ce point que des indications de recherche. Nous y reviendrons dans nos prochaines publications.